



Chambre Syndicale des
Propriétaires et Copropriétaires
de Nice et Alpes-Maritimes

Fondée en 1894

Nice le, 28 juillet 2025

N° d'adhérent :

Assemblée Générale du jeudi 18 septembre 2025

Cher(e) Adhérent(e),

Notre Assemblée Générale se tiendra le jeudi 18 septembre 2025 dans la salle du Palais Sarde, 10 rue de la Préfecture, cette année encore mise gracieusement à notre disposition par le Président du Conseil Départemental.

C'est avec plaisir que je vous accueillerai à 17h00 pour évoquer les activités de notre Chambre, membre de la fédération UNPI.

Il est à souligner qu'il est essentiel que **le nombre de nos adhérents soit largement maintenu** afin que notre Chambre Syndicale continue d'être en mesure d'assurer la défense de vos intérêts dans la période difficile que nous traversons.

Comme habituellement, le sympathique apéritif que vous connaissez clôturera notre réunion.

Je vous prie d'agréer, **Cher(e) Adhérent(e)**, l'expression de mes meilleures salutations.

**Le Président
Philippe SILVE**

IMPORTANT : Les comptes annuels 2024 sont consultables sur le site www.06.unpi.org
Ils le sont également à la Chambre, 21 rue Alberti 06000 NICE

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

**Le Jeudi 18 septembre 2025
à 17 h 00**

Au Palais des Rois de Sardaigne
10 Rue de la Préfecture 06300 NICE

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral du Président, Maître Philippe SILVE ;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2024, par le Trésorier Monsieur Bernard VINCENT, et du budget 2025 ; (*)
3. Approbation des comptes 2024, et du budget 2025 ;
4. Intervention de Monsieur DESJACQUES « présentation du projet de loi de finance 2025/2026 ».
5. Clôture des débats par le Président, Maître Philippe SILVE.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un apéritif sera offert à tous les participants.

**Le Président
Philippe SILVE**

(*) Les comptes annuels 2024 sont consultables sur le site : www.06.unpi.org

Ils le sont également à la Chambre 21, rue Alberti à NICE.